

**L'ADDSEA recherche  
Pour le Dispositif ITEP site « Les Granges »**

**CHAUFFEUR  
(Conducteur de véhicule)  
H/F**

**L'établissement** : Le dispositif ITEP accompagne des enfants et adolescents qui présentent des difficultés psychologiques dont l'intensité des troubles du comportement perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

**La mission** : Sous l'autorité du Directeur du secteur médico-social, du Directeur Adjoint responsable du DITEP et du Chef de Service de l'établissement, vous êtes amené à :

- Assurer le transport en sécurité des enfants en des lieux déterminés
- Anticiper et gérer les incidents de parcours afin d'assurer les heures de prise en charge et de retour
- Choisir l'itinéraire le plus adapté à la destination
- Se sensibiliser aux risques et aux comportements routiers en permanence
- Remonter systématiquement les situations concernant l'attitude des enfants pendant le trajet
- Gérer en toute autonomie le planning des transports en fonction de l'organisation
- Suivi et entretien du parc automobile du site : assurer un contrôle permanent de l'état des véhicules pour leur maintien en sécurité (pneus, niveaux...), faire effectuer les réparations et la maintenance nécessaires par les professionnels.

**Le public** : adolescents, filles et garçons, accompagnés dans le cadre d'une notification MDPH

**Le poste** : à pourvoir le 02/05/2024

- CDI
- 0.50 ETP soit 17.50 h par semaine
- Rémunération : coefficient selon Convention collective 1966
- Fonction : ouvrier qualifié
- Basé sur le site des Granges Narboz (25300)

**Le profil** :

Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) souhaitée  
Vous possédez le permis B.

Les candidatures interne (curriculum vitae actualisé + lettre de motivation) sont à envoyer à :  
Monsieur le Directeur du secteur médico-social, 8 chemin au-dessus des roches 25220 NOVILLARS  
Mail : [accueil.medicosocial@addsea.fr](mailto:accueil.medicosocial@addsea.fr)

*Merci de transmettre votre dossier de candidature à la direction de l'établissement ou du service offrant le poste, ainsi qu'une copie à votre direction (et non plus sous couvert) et à la direction des ressources humaines.*

Le Directeur de secteur,  
**Florian BERTIN**